



CAP Menuisier-ère Installateur-trice

avec modules
éco-construction !



Objectifs de la formation

Le titulaire de ce diplôme réalise les activités d'installation les plus courantes du métier de menuisier-ère. Il intervient sur des chantiers concernant des constructions neuves ou en réhabilitation et dans le cadre de la mise en œuvre d'ouvrages de menuiseries (portes, fenêtres, volets, parquets, escaliers, planchers, lambris, habillages divers...) et d'agencements (meublier, rangement, plafond décoratifs, façades murales) en bois et matériaux dérivés. Il peut également installer des menuiseries et des fermetures en alliage léger, en verre et en matériaux de synthèse. Il peut enfin être amené à préparer en atelier des éléments d'adaptation ou d'ajustement des ouvrages et/ou produits à poser; il doit pour cela être apte à la conduite des machines outils conventionnelles de base du secteur de la menuiserie ainsi qu'à l'utilisation des matériels électro-portatifs.

CAP Menuisier-ère Installateur-trice

Contenu de la formation

Enseignement professionnel FEEBAT 1 et FEEBAT 2

- Le matériau bois et l'usinage manuel
- Préparation des fabrications
- Usinage sur machines à bois en toute sécurité
- Assemblage, montage
- Finition, traitement
- Conditionnement, stockage et chargement
- Installation et désinstallation de chantier
- Préparation, implantation
- Montage et installation des menuiseries
- Accompagnement à la sécurisation du parcours et à l'insertion professionnelle
- Sensibilisation à l'égalité des droits entre les femmes et les hommes

Modules éco-construction liés au métier

- Pose performante de menuiseries extérieures
- La prévention, la santé et l'environnement

Enseignement général

- Expression française
- Mathématiques - sciences physiques
- Histoire - géographie

Matières non obligatoires à l'examen pour les personnes possédant déjà un diplôme de niveau V au moins

Agence de Vitré-Fougères

2 rue du Sergent Harris
02 99 75 35 84
greta.agvitre@ac-rennes.fr



Contact

Conseiller en formation continue
Olivier PERROT THOUROUDE
Coordinatrice
Annick LEMONNIER



Validation

CAP Menuisier-ère Installateur-trice
Certificat Sauveteur secouriste du travail
Habilitation électrique B0



Date

Entrée en octobre 2017 et sortie
en juin 2018



Pré requis

Expérience professionnelle souhaitée
dans le secteur du bâtiment
Niveau 3ème minimum et/ou diplôme
d'un autre secteur
Avoir réalisé un stage en entreprise
avec un bilan favorable
Avoir satisfait aux tests de recrutement
et entretiens individuels



Informations spécifiques

Durée en moyenne : 700 h en centre
et 350 h en entreprise ajustable après
positionnement



Tarif

Nous consulter



Lieu de formation

Lycée des Métiers de l'Energie
et de l'Habitat LA CHAMPAGNE
2 rue du Sergent Harris - 35500 VITRE



Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques et techniques en salle
Exercices pratiques
Documentation remise en cours de formation
Alternance avec des périodes de stage
en entreprise



Formation éligible
au CPF salarié



Financement
"Région" possible



Congé individuel
de formation pour
les salariés



greta est bretagne